

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

## TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 à 12 pages ..... 200 F</li> <li>• 16 à 28 pages ..... 600 F</li> <li>• 32 à 44 pages ..... 1 000 F</li> <li>• 48 à 60 pages ..... 1 500 F</li> <li>• Plus de 60 pages ..... 2 000 F</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• TOGO ..... 20 000 F</li> <li>• AFRIQUE ..... 28 000 F</li> <li>• HORS AFRIQUE ..... 40 000 F</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Récépissés de déclarations d'Associations..... 10 000 F</li> <li>• Avis de perte de titre foncier (1er et 2<sup>e</sup> insertions) ..... 20 000 F</li> <li>• Avis d'immatriculations ..... 10 000 F</li> <li>• Certification de JO ..... 500 F</li> </ul>

*N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'imprimerie TOMETY Tél. : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 -05 BP 225 LOME*

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

**CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME**

## SOMMAIRE

### PARTIE NON OFFICIELLE

#### AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculation)

*Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique.*

*Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations des mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux de : Lomé, Tsévié, Kévé, Aného, Notsè, Agou, Kpalimé, Akata, Danyi, Sotouboua et Sokodé.*

#### GRAND LOME

Suivant réquisition, n° 230400204-GL déposée le 17/04/2023, Mme LABAH CATHERINE MAWUSSE KOSSIWA, profession Agents commerciaux, demeurant à France et domiciliée à France, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 62ca situé à ADIDOGOME, connu sous le nom de Hétsiavé, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par les lots N° 694A et 695A, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 695A et 694A et au Sud par une rue de 18 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400205-GL déposée le 17/04/2023, M. IBRAHIM KANDE, profession Salarié, demeurant à AGOE et domicilié à ZONGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 67ca situé à TOGGLEKOPE, connu sous le nom de Sivédomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBANYO Broussou et à l'Est par une rue non dénommée de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400206-GL déposée le 17/04/2023, M. KPENIMA MINMINDJOU, profession Salarié, demeurant à SANGUERA et domicilié à NON LOIN DE L'EPP DALIKO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 15a 67ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Dangbéssito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et à l'Est par la propriété VIGNO et au Sud et à l'Ouest par respectivement des rues de 14 m et de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400207-GL déposée le 17/04/2023, M. HOUNGBO YAOVI, profession Autres professions paramédicales, demeurant à LOME et domicilié à KELEGOUGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Adétikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et à l'Ouest par des propriétés non identifiées et à l'Est et au Sud par des rues de 16 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400208-GL déposée le 17/04/2023, M. KOUEVI MAWUVI KOUE, profession ingénieur génie rural, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 44ca situé à Sagbado, connu sous le nom de Segbegan, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par le lot N°1483A et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400209-GL déposée le 17/04/2023, Mme KOMLA ADENUYIKA A A Epse ZINMONSE, profession Aides de ménage, demeurant à LOME et domiciliée à ADOBOUKOME - LOME NSIA ASSURANCE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca situé à AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de Yéwépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité GATI et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400210-GL déposée le 17/04/2023, Mme KOMLA ADENUYIKA A A Epse ZINMONSE, profession Aides de ménage, demeurant à LOME et domiciliée à ADOBOUKOME - LOME NSIA ASSURANCE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de Yéwépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété de la collectivité GATSI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400211-GL déposée le 17/04/2023, M. AYISSOU YAWOVI, profession Dessinateurs, demeurant à LOME et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 52ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Avoeme, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par un passage de 6m et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBONOUGA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400212-GL déposée le 17/04/2023, M. TOMETY Komlan, profession restaurateur, demeurant à LOME et domicilié à NYEKONAKPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 51ca situé à AFLAO-SAGBADO, connu sous le nom de Akato-Démé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBONOUGA et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400213-GL déposée le 17/04/2023, Mme KETevi Ameyo Ayoko épouse GADEGBEKU, profession Médecins, demeurant à HEDZRANAWOE et domiciliée à HEDZRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à AGOE-NYIVE, connu sous le nom de Logopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 827, à l'Est par le lot n° 829 A, à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m et au Sud par une rue de 6m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400214-GL déposée le 17/04/2023, M. ATCHOU Komlan Adayi Lawobe, profession douanier, demeurant à LOME et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AFLAO AKATO, connu sous le nom de Avoème Djigbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJIDO Komlan et SEXOVON Kodzo et au Sud par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400215-GL déposée le 17/04/2023, M. GANIYOU AKIM, profession Agents commerciaux, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Wougomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité EWON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400216-GL déposée le 18/04/2023, M. MENSAH Kokuvi Sylvain R., profession Techniciens de matériels informatiques, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Dakpon-copé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBAVON Wotodjo et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400217-GL déposée le 18/04/2023, M. ISSAKA IZKILOU, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à AGOE et domicilié à DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Fiové Démakpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une rue existante de 12m, au Sud par le lot n° 251, à l'Ouest par le lot n° 249B et à l'Est par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400218-GL déposée le 18/04/2023, M. AFANOUCOE KOSSI, profession pointeur, demeurant à LOME et domicilié à KANYIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Bédjémé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété Alexandre Prince AGBODJAN et à l'Est et au Sud par des rues de 12 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400219-GL déposée le 18/04/2023, M. MAWUVI KOSSITSE, profession Techniciens du génie civil, demeurant à AGOE et domicilié à ADJOUGBA SORAD, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 00ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Adougba-Sorad, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m et à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété ADJESSON Komlavi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400220-GL déposée le 18/04/2023, M. GBOKLI KOMLANGAN FELICIEN, profession Commerçant, demeurant à ATTIEGOU et domicilié à MAISON SITUEE SUR LA RUE SOUS LE SOLEIL NON LOIN DE LA FOIRE TOGO 2000 31015, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 21ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Fozui, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et à l'Est par la collectivité KLIKAN, au Sud par une rue de 16 m et à l'Ouest par un passage de 10 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400221-GL déposée le 18/04/2023, M. AZAMAH AHOLETE VITOVU, profession Inspecteurs des douanes et des frontières, demeurant à LOME et domicilié à Anfamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca situé à ANEHO, connu sous le nom de Sewatsricope Yovonawoe, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par la Collectivité AKOMEY, à l'Est par la Collectivité AMUZUGAN KOTAWOO, à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m et au Sud par la Route Nationale n°2 LOME-ANEHO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400222-GL déposée le 18/04/2023, M. DATANE LAMBONI DAMSONOU, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à AKATO VIEPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca situé à AFLAO SAGBADO AKATO, connu sous le nom de Kpekuinou, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 20 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété GAVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400223-GL déposée le 18/04/2023, Mme BAKAR KOSSIWAVI, profession Aides de ménage, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Baguida Kpogan, connu sous le nom de Yovokopé, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ALLAH et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400224-GL déposée le 18/04/2023, M. LARE YOBAR, profession Techniciens comptables, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Adétikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé 6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BARNABO Tongue et au Sud par une rue de 18 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400225-GL déposée le 18/04/2023, M. LAWSON-DRACKEY Late Elekum, profession Dessinateurs, demeurant à LOME et domicilié à APEDOKOE GBOMAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 90ca situé à AFLAO SEGBE, connu sous le nom de Segbe Zanvi, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZIAMADZI Agbessi et à l'Est par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400226-GL déposée le 18/04/2023, M. LAWSON-DRACKEY Late Elekum, profession Dessinateurs, demeurant à LOME et domicilié à APEDOKOE GBOMAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 33ca situé à AFLAO SAGBADO APEDOKOE, connu sous le nom de Gbomamé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 16 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété EZIAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400227-GL déposée le 18/04/2023, Mme KOURA ZOUBERATOU Epse ADAM, profession Secrétaires, demeurant à LOME et domiciliée à KEGUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca situé à Légbassito, connu sous le nom de Avinato, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AMEDEDJISSO.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à KOURA ZOUBERATOU Epse ADAM et ADAM NOUROUDINI, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400228-GL déposée le 18/04/2023, M. N'DETE FADOR EPIPHANE, profession avitailleur, demeurant à LOME et domicilié à ADEWUI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 79ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Akplomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SIKA Djinékou et au Sud par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400229-GL déposée le 18/04/2023, Mme DZIMENYI AFI ESSIME, profession revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à AMADAHOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 54ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Klémé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AHIABA et à l'Est et au Sud par respectivement des rues de 14 m et de 12 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400230-GL déposée le 18/04/2023, M. AVLESSI YAO GIOVANI, profession Electricien, demeurant à ALOGAVI et domicilié à ALOGAVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 63ca situé à ANÉHO ALOGAVI, connu sous le nom de Alogavi, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ALOGAVI et à l'Ouest par un passage de 08 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400231-GL déposée le 18/04/2023, Mme KORIDJA ZINABOU, profession Autres spécialistes de l'enseignement et de la formation, demeurant à LOME et domiciliée à CASSABLANCA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à GLIDJI, connu sous le nom de Assou Kopé, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord et à l'Est par respectivement des rues de 10 m et de 12 m et au Sud et à l'Ouest par la propriété AMAKOUÉ.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400232-GL déposée le 18/04/2023, M. TOYOU MAWOUKO, profession Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à AKATO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 16ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Avoémé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AVOUSSOU et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400233-GL déposée le 18/04/2023, M. TOYOU AGBESSIGNALE, profession Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à AKATO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 73ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Avoémé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AVOUSSOU et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400234-GL déposée le 18/04/2023, M. SENAYAH Kokou Doulawoleté, profession directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à LOME AGOENYIVE, connu sous le nom de Adjougba, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 419 A, 418 et 417 et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400235-GL déposée le 18/04/2023, Mme DJALOGUE SAMPO, profession Secrétaires, demeurant à AGOE et domiciliée à CACAVELI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 54ca situé à LOME AGOENYIVE, connu sous le nom de Cacavéli, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une rue de 06 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par respectivement des lots N° 11, 9 et 8 A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400236-GL déposée le 18/04/2023, M. LAMATETOU MNANTA KOMI, profession Administrateurs séquestres, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Kové, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMEGNITO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400237-GL déposée le 18/04/2023, Mme MIVEDOR Poovi Akuto, profession Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN SOLIDARITE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 53ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Segbe, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété KPATA Yéma et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400238-GL déposée le 18/04/2023, M. SENOUVO Vignon, profession Sans profession, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 61ca situé à BAGUIDA DEVEGO, connu sous le nom de Wolibo-copé, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord et au Sud par la propriété AGBOLO A., à l'Ouest par la propriété AGBOLO Adanlessossi et à l'Est par une rue non dénommée de 16m..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400239-GL déposée le 19/04/2023, Mme ARAUJO FABIENNE, profession Retraites, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 48ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Djasseme, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Est par la propriété BAGNA et au Sud et à l'Ouest par respectivement des rues de 10 m et de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400240-GL déposée le 19/04/2023, M. BIRREGAH Yaobigua Mayène, profession Architectes et urbanistes, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 73ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Dikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la collectivité XOLO-AVLA et à l'Est par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400241-GL déposée le 19/04/2023, M. BIRREGAH Yaobigua Mayène, profession Architectes et urbanistes, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Dikame, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la collectivité XOLO-AVLA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400242-GL déposée le 19/04/2023, M. BIRREGAH Yaobigua Mayène, profession Architectes et urbanistes, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 76ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Dikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord par la collectivité XOLO-AVLA, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400243-GL déposée le 19/04/2023, M. BIRREGAH Yaobigua Mayène, profession Architectes et urbanistes, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 44a 68ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Dikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord et au Sud par la collectivité XOLO-AVLA, à l'Est et au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400244-GL déposée le 19/04/2023, M. ADEKAPE KOKOU, profession Agents commerciaux, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 51ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Légbassito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété LAGNO Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400245-GL déposée le 19/04/2023, M. BIRAMAH SERGE A. LIAMIDI, profession directeur de société, demeurant à AFLAO GAKLI et domicilié à RUE ADJADOO, EN FACE DU RESTAURANT LA PLAZA 3eme Rue à gauche, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à LOME AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de Yéwéfé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété de la collectivité KPOGLI et à l'Ouest par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400246-GL déposée le 19/04/2023, M. KOMLAN KODJOVI NYUIADJI, profession Ingénieurs électriciens, demeurant à TSEVIE et domicilié à TSEVIE VILLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Klikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et à l'Est par la propriété GAVON Soudahoin et au Sud et à l'Ouest par respectivement des rues de 16 m et de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400247-GL déposée le 19/04/2023, Mme KOUBONOU Yériha, profession ménagère, demeurant à AGOE et domiciliée à AGOE-LEGBASSITO/VERS KOVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 15ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Kové, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGUNYO Koffi patrice et au Sud par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400248-GL déposée le 19/04/2023, M. BIAMSE KOMLA, profession Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 84ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBASSAH Emmanuel et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400249-GL déposée le 19/04/2023, M. HOUNGBEDJI KOSSI DELA, profession Tôliers-chaudronniers, demeurant à LOME et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 23ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Lankouvi Démé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Est par le lot n° 9A, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400250-GL déposée le 19/04/2023, Mme KAKAYE ABIBA, profession ménagère, demeurant à AGOE et domiciliée à ZANGUERA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Kové, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADEKPLOVI et à l'Est par une rue de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400251-GL déposée le 19/04/2023, Mme ADJETE AYAWA EPSE BADJO, profession Secrétaires, demeurant à LOME et domiciliée à AVEPOZO VERS STATION OANDO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété APELETE.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à ADJETE AYAWA EPSE BADJO et BADJO BAGNOKABA, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400252-GL déposée le 19/04/2023, M. OURO-AGBAMDJALLA TCHA-BOUWE, profession Techniciens de matériels informatiques, demeurant à USA et domicilié à USA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 60ca situé à LOME TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Fidokpui, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DOVON et au Sud par une rue de 18 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400253-GL déposée le 19/04/2023, M. SODATONOU ANANI AYEWOU, profession auditeur, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU VERS L'EGLISE CATHOLIQUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 69ca situé à BE- EST, connu sous le nom de Attiégo, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 452, 450 et 454 et au Sud par une rue non dénommée de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400254-GL déposée le 19/04/2023, Mme SAMBONI LARE YAMBAMPO, profession Techniciens comptables, demeurant à LOME et domiciliée à SAGBADO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 22ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Sagbado, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GNATIKAN et à l'Est et au Sud par respectivement des rues de 12 m et de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400255-GL déposée le 19/04/2023, M. DAKOU KOSSI, profession Etudiant, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 33ca situé à Sagbado, connu sous le nom de Akato Djigbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, Sud et Ouest par la collectivité AVOUSSOU et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400256-GL déposée le 19/04/2023, M. TOGOLI KOAMI, profession Peintres en bâtiment et poseurs de papiers peints, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 92ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Afidenyigba Agblégomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AKAKPO Adjoa Irénée et ATTIVI Ayélé et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400257-GL déposée le 19/04/2023, M. TOGOLI KOAMI, profession Peintres en bâtiment et poseurs de papiers peints, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 93ca situé à LOME AGOENYIVE, connu sous le nom de Totsi Cacavéli, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par les lots N° 36 A et 37 A, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 37 A et 36 A et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400258-GL déposée le 19/04/2023, M. TOGOLI KOAMI, profession Peintres en bâtiment et poseurs de papiers peints, demeurant à LOME et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LOME SANGUERA, connu sous le nom de Sanguéra, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AKPAKA et à l'Est et au Sud par respectivement des rues de 14 m et de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400259-GL déposée le 19/04/2023, Mme ATCHOU AKOUA, profession Aides de ménage, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Djové, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Est par la propriété GBEDJE John, au Sud par la propriété d'ALMEIDA et à l'Ouest par les propriétés GBEDJE John et d'ALMEIDA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400260-GL déposée le 19/04/2023, M. KPOTOGBE AYAO, profession Personnel des services de protection et de sécurité, non classe ailleurs, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 28ca situé à LOME BE, connu sous le nom de Bèkponou, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord et à l'Ouest par le lot N° 620 A, à l'Est par une rue de 14 m et au Sud par le lot N° 618.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400261-GL déposée le 19/04/2023, Mme DA SILVEIRA LAKOLE MAWUKO, profession Secrétaires, demeurant à LOME et domiciliée à CASSABLANCA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à ANEHO DJASSEME, connu sous le nom de Djassemé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et au Sud par la propriété ANANI GAMON Amemavo Kossi, à l'Est par un passage de 06 m et à l'Ouest par la propriété GBENYON Kouakou Kuakuvi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400262-GL déposée le 19/04/2023, Mme AGBEDOR Elikplim Adjo, profession Secrétaires, demeurant à LOME et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Ségbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 m chacune et au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité HOMAWO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400263-GL déposée le 19/04/2023, M. AGBIGNA AFANGNIVO, profession assistant ventes, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 94ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Baguida, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par le lot n° 4, à l'Est par le lot n° 6B, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par la route BAGUIDA DEVEGO de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400264-GL déposée le 19/04/2023, M. AMOUZOU Yawo Adodo T., profession directeur, demeurant à BAGUIDA DEVEGO et domicilié à BAGUIDA DEVEGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 90ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Devego, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ANTHONY et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400265-GL déposée le 19/04/2023, M. MOUMOUNI ANANI SONTE, profession Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant à Allemagne et domicilié à Allemagne, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Sanguéra, connu sous le nom de Légbassito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété ADEGNON KOUZAWO et à l'Est par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400266-GL déposée le 19/04/2023, M. AGBANYO Kossi Agbewonou, profession Cartographes et géomètres, demeurant à LOME et domicilié à LOGOTE SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 00ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Logote Adélankome, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Ouest par le lot n° 1964 A, à l'Ouest par le lot n° 1965 et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400267-GL déposée le 19/04/2023, M. FUMEY FRANCIS KOUAMI ANANI, profession Retraites, demeurant à France et domicilié à France, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 11ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Soviépe, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par le lot N° 649, au Sud et à l'Est par deux rue de 12 et 16m chacun et à l'Ouest par une rue de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400268-GL déposée le 19/04/2023, M. DUSSEY KOFFIVI DAVID FORTUNATUS, profession Retraites, demeurant à LOME et domicilié à BOUKAROU SOVIEPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 48ca situé à LOME ADIDOGOME AVEDJI, connu sous le nom de Totsivi, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par la Route Adidogomé- Agoènyivé de 20 m, à l'Est par le lot N° 27, au Sud par les lots N° 28B et 29 et à l'Ouest par une rue de 16 m et le lot N° 28B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400269-GL déposée le 19/04/2023, M. ADZIMA KOMI AMETOWOYONA, profession Salarié, demeurant à AGOE et domicilié à ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 10ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Sanguéra, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOUdakpo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400270-GL déposée le 19/04/2023, M. SOUNOU KOMLAN THOMAS, profession Conducteurs de machines-outils, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 92ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Zossime Danliko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AZIAKOU Komi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400271-GL déposée le 19/04/2023, M. OURO-SAMA D. MOKHTAR, profession Concepteurs et analystes de systèmes informatiques, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE ASIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 32ca situé à LOME ATIEGOU, connu sous le nom de Atiégo, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 179, 175 et 178 et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400272-GL déposée le 19/04/2023, M. ABRESSI TOURE BADASSAWÉ, profession Commerçant, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 16ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Fiové, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot N° 1560, à l'Est et au Sud par les lots N° 1556B et 1557 et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400273-GL déposée le 19/04/2023, M. EGAETUANU KOKOUVI, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AFLAO-SAGBADO, connu sous le nom de AKATO AVOEME, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KUSUGBO Kodzo et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400274-GL déposée le 19/04/2023, Mme ADJANON AFIWAVI NINON, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à LOME et domiciliée à BE PADE SOUZA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 07ca situé à GBODJOME, connu sous le nom de Togokomé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 16 m chacune et au Sud et à l'Ouest par la propriété AKOLI Missawogbé.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400275-GL déposée le 19/04/2023, Mme AKUATSE ABRAVI, profession Aides de ménage, demeurant à LOME et domiciliée à AGBALEPEDO VERS LA HAAC, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 25ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Alogavi, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LAWSON Laté Anéphoto et au Sud par une rue de 12 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400276-GL déposée le 19/04/2023, M. TOSSOU YAOVI MIDJOBEDO, profession Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant à ANEHO et domicilié à IMMEUBLE SITUE A ANEHO ON LOIN DU MARCHE ET LE COMMISSARIAT D'ANEHO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 86ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Goumou-Kopé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMOUZOU Cocou Eloi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400277-GL déposée le 19/04/2023, M. AGBESSI YAWO, profession Conducteurs de camions, demeurant à AGBAVI et domicilié à AGOVOUDOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 72ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Alogavi, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par la propriété BROOM, à l'Est et à l'Ouest par la propriété PLACCA et au Sud par une route de 25m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400278-GL déposée le 19/04/2023, M. GAVON ASSOU, profession Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOMÉ NON LOIN DU LYCEE 1, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 49ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Klikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété WUASSI Koudéha et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400279-GL déposée le 19/04/2023, M. GOKA KOMLA, profession Retraites, demeurant à LOME et domicilié à RESIDENCE SISE NON LOIN DE LA STATION ETRAB, ADIDOADIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Agoenyivé, connu sous le nom de Anome, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot N°629, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot N°630 B et à l'Ouest par le lot N°628.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400280-GL déposée le 20/04/2023, M. AZAMAH AHOELETE VITOVU, profession Inspecteurs des douanes et des frontières, demeurant à LOME et domicilié à Anfamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 91ca situé à SEWATSRIKOPE, connu sous le nom de Agotideka Yakabo, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par la Route Nationale n°2 LOME-ANEHO de 50m, à l'Ouest par la Collectivité AKOMEY, au Sud par les héritiers AMUZUGAN et à l'Est par la propriété AMUZUGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400281-GL déposée le 20/04/2023, M. PITASSA Pikiliwe, profession greffier en chef, demeurant à LOME et domicilié à ANOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 55ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Dékpo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DETIKOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400282-GL déposée le 20/04/2023, Mme TINGE Akoko, profession Vendeurs sur les marchés et assimilés, demeurant à LOME et domiciliée à BE-APEDOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Adétikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété des héritiers Feu AMEDZRO Magnon.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400283-GL déposée le 20/04/2023, M. SOGBOSSI ROGATIEN, profession Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOADIN VERS ETRAB, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 03ca situé à Sanguera, connu sous le nom de Nanagbe, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue existante de 28m, au Sud et à l'Est par la propriété AVOGAN Akou et à l'Ouest par la voie rapide de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400284-GL déposée le 20/04/2023, M. TOSSA WOBUBE SITU, profession entrepreneur, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 70ca situé à AFLAO-SAGBAO, connu sous le nom de Logoté, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue non dénommée de 24m, à l'Est par le lot n° 16, au Sud par le lot n° 23 et à l'Ouest par le lot n° 15A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400285-GL déposée le 20/04/2023, M. DODOO DIDIER INNOCENT, profession agent de service, demeurant à LOME et domicilié à AFLAO SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 05ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Anyavé-Yotikpo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est par une rue de 18m et à l'Ouest et au Sud par la propriété KPODZRO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400286-GL déposée le 20/04/2023, Mme WELBECK ABRABI DOVENAM, profession Enseignant, demeurant à AGOE et domiciliée à AGOE NYIVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité DODZEAVOUDZI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400287-GL déposée le 20/04/2023, Mme MAMADOU-TOURE KARIMATOU, profession revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à AGOE FACE MARCHE BERNAKOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à Togblékopé, connu sous le nom de Guenoukopé Dikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord par une rue de 16 m, au Sud par la collectivité KOUDZO, à l'Est par la collectivité KOUDZO et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400288-GL déposée le 20/04/2023, Mme AWIZOBA BOUWEDEW EPSE BIO, profession ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOMEGAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 97ca situé à Legbassito, connu sous le nom de Ahonkpoe Zogbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue existante de 14 m, au Sud et à l'Est par la collectivité ALI et à l'Ouest par une rue existante de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400289-GL déposée le 20/04/2023, M. ADZINDA DOVI, profession auditeur interne, demeurant à AGOE et domicilié à CARREFOUR MARGOT, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Nanégbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété SIVOMEY Dédé Gamélé, au Sud par la propriété DATE Messan et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400290-GL déposée le 20/04/2023, M. ASALA KOFI EWOMSE, profession agent commercial, demeurant à AVENOU et domicilié à AVENOU 04BP942, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 78ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Goumou- Kopé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Est par la propriété SITTI, au Sud par la propriété LAWSON Laté A et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400291-GL déposée le 20/04/2023, M. KOMLAN GABRIEL A. AHLIN, profession avocat, demeurant à KPEHENOU et domicilié à BÈ, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 78ca situé à Amoutivé, connu sous le nom de Abovey, préfecture de Golfe, commune de Golfe4 et borné au Nord par lot N°5, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par les lots 128 et 129 et à l'Ouest par lot 126.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400292-GL déposée le 20/04/2023, M. ADAMO ARIMIYAOU, profession Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Légbassito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété LOTA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400293-GL déposée le 20/04/2023, M. AGBETO KOSSIVI GAGNON, profession Retraites, demeurant à LOME et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 27ca situé à AGBATA, connu sous le nom de Agbata, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Est par la propriété GBEMOU, au Sud par la propriété APELETE et à l'Ouest par la propriété LOGOSSE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400294-GL déposée le 20/04/2023, M. AMEFIA KOSSIVI SETH, profession Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à APEDOKOIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 30a 44ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Sagbado, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par les lots n° 16 et 21, au Sud par une rue non dénommée de 24m et à l'Ouest par une rue de 6m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400295-GL déposée le 20/04/2023, Mme SENA YAWA NUTEFE, profession aide-soignante, demeurant à LOME et domiciliée à HEDZRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 00ca situé à SAGBADO LANKOUVI, connu sous le nom de Yaklo, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DOGBAN, à l'Est par la collectivité ADIBOLO et au Sud par une rue de 24 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400296-GL déposée le 20/04/2023, M. ASSOH AMODOU DJERI, profession délégué médical, demeurant à AGOE et domicilié à ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 21ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Wougomé Dékpo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par un passage de 8m et à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété LADIBA Y. Komi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400297-GL déposée le 20/04/2023, M. ADIKA KOFFI, profession Retraites, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 06ca situé à HEDZRANAWOE, connu sous le nom de Hédzranawoé, préfecture de Golfe, commune de Golfe2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 2830, 2835 et 2828 et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400298-GL déposée le 20/04/2023, M. TEKRETSI Kudjo Semanou, profession inspecteur du trésor, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 34ca situé à SAGBADO, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m et à l'Est et au Sud par la propriété SEMADO Doudiagbe.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400299-GL déposée le 20/04/2023, M. AKAKPO KOMLANVI, profession Magistrats, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE NYIVÉ, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AGOE-NYIVÉ, connu sous le nom de Cacaveli, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par les lots n° 552 et 553, au Sud par le lot n° 551 et à l'Ouest par le lot n° 550A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400300-GL déposée le 20/04/2023, M. SABI SIBABI, profession conducteur d'engins poids lourds, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 94ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Fidokpui, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété MIHESSO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400301-GL déposée le 20/04/2023, Mme ROWLAND MARIE THERESE, profession coiffeuse, demeurant à ADIDOGOME KLEME KOHNE et domiciliée à MAISON ROWLAND NON LOIN DE ATILAMONOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à SAGBADO, connu sous le nom de Balissimé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la collectivité FOLLY et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400302-GL déposée le 20/04/2023, Mme JOHNSON A E AKOFA FAITH, profession Sans profession, demeurant à LOME et domiciliée à SEGBE VERS LE CMS, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LOME AFLAO SEGBE, connu sous le nom de Ségbégan, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété HLORDZI et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400303-GL déposée le 20/04/2023, M. DENKE KLUSSEH GBAMEWOGNOLE, profession Sans profession, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 00ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Agodékè, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord et au Sud par respectivement des rues non dénommées de 16 m et de 20 m et à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 67 et 69.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

\_\_\_\_\_

Conservateur de la propriété foncière du District  
Autonome du Grand Lomé  
DEVI Dossêh Kodjo  
\_\_\_\_\_